

C O M P T E R E N D U

**Etaient présents :**

Messieurs SAULOUP Louis, BONSERGENT J.François , CADOT Roland, BOISRAME Marcel, PERRAULT Eugène, BOURGEOIS Michel, ROUSSEAU J.Paul, GODICHEAU J.Pierre, LOISEAU Daniel, FOURMAULT Bertrand, LANDRON Pascal, PERRAULT J.Marie, LARDEUX Georges, DAVID Francis, JAMET Gilles, , HAMON Daniel, BERNET Guy, BRIN André, Mesdames CHARRAUD Isabelle, BUREAU Brigitte et GILET-LORAND Sylvie.

**Etaient excusés :**

- M. GABORIAUD Bernard, qui avait donné pouvoir à M. CADOT Roland
- Mme DRU Jacqueline, qui avait donné pouvoir à Mme CHARRAUD Isabelle

**Secrétaire de séance :** M. PERRAULT J.Marie

**Assistait également à la réunion :** Mme M.Christine JEMIN (Directrice des Services)

Ouverture de la séance à 20 H 30

→ **Approbation, à l'unanimité, du compte rendu de la réunion de Conseil du 8 janvier 2007.**

→ **Adoption, à l'unanimité, de l'ordre du jour de la séance**

M. le Maire propose d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- devis école primaire E. Girard – acquisition matériel
- communauté de communes – retrait d'une voie à Chambellay
- zone artisanale – actualisation de la vente à M. GUEZ
- place Jean XXIII – devis M. BOULAIS – protection des arbres
- SIEML – remplacement d'un candélabre – avenue J. du Bellay

→ **Agenda du Maire**

M. le Maire liste et commente les rencontres auxquelles il a participé depuis le dernier Conseil.

## **⇒ COMMISSION FINANCES**

➤ **Débat d'Orientations Budgétaires 2007**

M. le Maire le présente et rappelle en préambule, qu'il est obligatoire pour les communes de 3.500 habitants et plus, dans les deux mois qui précèdent le vote du budget (art. L2312-1 du CGCT). Il constitue une étape préalable au vote des budgets primitifs.

Ce document avait été transmis au préalable aux conseillers municipaux.

A la fin de sa présentation, M. le Maire donne la parole aux membres du conseil.

M. Fourmault informe qu'il n'aura pas de commentaire particulier à apporter sur ce document et sur les orientations budgétaires, de nombreux projets étant déjà lancés. Il précise : « certains choix auraient été les nôtres, pas d'autres ! »

M. le Maire complète en précisant que tous les projets ont été travaillés en commission et que l'équipe en place a essayé « de faire au mieux avec les moyens disponibles et toujours avec cet amour pour la commune du Lion d'Angers ».

M. le Maire transmettra une délibération à M. le Sous-Préfet précisant que ce débat a été organisé dans les deux mois qui précèdent le vote des budgets.

*Approbation à l'unanimité sur les points suivants :*

↳ ***Commission Patrimoine :***

→ **Groupe scolaire E. Girard – faïence cantine – Entreprise TELLIER**

Devis de l'entreprise TELLIER : 758,81 € HT

↳ ***Commission Voirie :***

→ Boulevard Halligon – ralentisseurs -

→ moins value sur le montant de maîtrise d'œuvre du cabinet

Branchereau : 887,00 € HT

→ surplus travaux de signalisation – STPHA – 2.580 € HT

Une discussion s'est engagée sur les bienfaits de ces ralentisseurs : meilleure sécurité pour les enfants et confort pour les riverains.

→ Rue J. du Bellay – candélabre accidenté – devis SIEMM : 1.116 € TTC

➤ Place Jean XXIII – protection des arbres

Devis de l'entreprise BOULAY : 2 522.32 € HT

➤ Signature compromis de vente – terrain zone 2 NA – route d'Angers

Le Conseil a autorisé M. le Maire à signer le compromis de vente avec les propriétaires, pour le terrain – route d'Angers- situé en zone 2NA. L'acquisition de ce terrain permettra l'agrandissement de la zone artisanale.

➤ Terrain zone artisanale - devis de viabilisation

Le montant des devis de viabilisation s'élève à 10.916,77 € HT. Il conviendra d'y ajouter les devis de F.Télécom et de l'entreprise pour la remise en état de la placette.

➤ Ecole primaire E. Girard – acquisition matériel

Mme Jemin rappelle au Conseil qu'il avait délibéré fin 2006 pour l'acquisition d'un vidéo projecteur. Or la société a déposé le bilan et l'acquisition n'a pas pu se faire. Il est proposé de commander ce matériel à la Sté AMBIANCE INFORMATIQUE pour un montant HT 1 245.82 € HT et d'y ajouter, sur les crédits 2007, l'acquisition d'un PC portable pour un montant HT de 627.09 € HT.

➤ Elections – acquisition de panneaux – Entreprise Samia Devianne

La commune doit investir dans de nouveaux panneaux pour les élections. La réglementation nous oblige à présenter 10 panneaux pour les candidats. Devis pour 5 panneaux doubles : 320 € HT

➤ Autorisation déblocage des crédits d'investissement

Afin de ne pas bloquer les paiements, M. le Maire propose, sur demande du Trésorier Payeur, de l'autoriser à mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des dépenses du compte administratif 2006.

➤ Bâtiment ENFANCE JEUNESSE – choix du maître d'œuvre

Suite à l'audition des candidats, M. le Maire propose au Conseil de confirmer le choix de la Commission d'Appel d'Offres pour la maîtrise d'œuvre du bâtiment Enfance Jeunesse, à savoir le cabinet DUQUOC d'Angers. Il est rappelé que la commission a auditionné 4 candidats, sur les 45 candidatures reçues.

## ⇒ **COMMISSION PERSONNEL**

➤ Gestion du personnel - prolongation de deux contrats : service technique et service des écoles

M. le Maire a souhaité informer le Conseil des mouvements au sein du personnel municipal.

Pour information, Mme JEMIN précise qu'un agent du service technique a demandé la prolongation d'une année, de sa mise en disponibilité, pour convenance personnelle ; ce qui oblige la collectivité à prolonger de la même durée le contrat à durée déterminée de l'agent qui le remplaçait.

Parallèlement, un agent du service des écoles a demandé un congé parental. Un nouveau contrat sera également renouvelé à la personne qui assurait le congé de maternité.

## ⇒ **COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT**

➤ Résultat du travail de la commission

*Rapporteur : JF BONSERGENT*

Examen de 10 dossiers pour aides – Une aide financière d'urgence pour une dépense d'énergie – Préparation du repas des Anciens qui se déroulera le 22 février – Informations sur la Banque Alimentaire et la Caisse d'Assurance Maladie, notamment concernant la CMU complémentaire, sur la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées, le Fonds Solidarité Logement et le CLIC de Candé.

## **⇒ COMMISSION VOIRIE**

### ➤ Résultat du travail de la commission

*Rapporteur : JP ROUSSEAU*

Stationnement rue d'Andigné (projection du plan) : marquage au sol provisoire et le sens unique est à étudier. – Etude pour le parking devant la salle de gymnastique (environ 15 places) : attente des devis STPHA et SIEML (une visite sur place avait été fixée au 06/02) – Jardins familiaux : proposition de 30 parcelles – prévoir drainage, clôture, arrivée d'eau (avec compteur individuel) et abris de jardins – La commission se rendra sur place lors d'une prochaine rencontre – Mise en place d'une convention avec l'association des jardiniers. – Informations sur le plan du Bocage et le dossier de la Friterie.

M. le Maire donne lecture du courrier du Conseil Général précisant la DUP sur ce secteur pour l'implantation d'un bassin tampon.

## **⇒ COMMISSION PATRIMOINE**

### ➤ Résultat du travail de la commission

*Rapporteur : R. CADOT*

Informations sur le budget – Etude pour le matériel de la salle de gymnastique – Propositions de projets pour 2007 – Quelques devis de fonctionnement –

## **⇒ COMMISSION URBANISME**

### ➤ Résultat du travail de la commission

*Rapporteur : M. BOISRAMÉ*

La ZAC de DURVAL : transmission du projet du Traité de Concession - Etude des différents documents d'urbanisme – Vente chemin de la Jusselinière.

M. Sauloup précise que ce dernier point sera revu lors d'une prochaine commission Finances.

### ➤ Modification du Plan d'Occupation des Sols n° 4 - approbation

Le projet de délibération est joint dans les dossiers

*Approbation à l'unanimité.*

### ➤ Acte authentique – vente maison funéraire – zone artisanale

Le conseil municipal avait autorisé, en 2002, M. le Maire à signer les documents pour cette vente, qui portait sur 2 lots. Désormais, l'acquéreur ne souhaite plus qu'une seule parcelle. Il convient de délibérer à nouveau sur ce point et autoriser M. le Maire à signer les pièces nécessaires à cette transaction.

## **⇒ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE**

La commission ne s'est pas réunie. Lors de la prochaine rencontre, les membres de la commission étudieront les différentes demandes de subvention 2007.

## **⇒ COMMISSION COMMUNICATION – CULTURE et TOURISME**

### ➤ Résultat du travail de la commission

*Rapporteur : M. BOURGÉAIS*

Sommaire pour le bulletin de mars – Information sur le site web : désormais le menu des écoles est affiché ! – Partenariat avec le Haut Anjou (sortie du journal le 16/02) – Préparation pour les rencontres : accueil des nouveaux habitants (2 mars à 19 H) et des nouveaux majeurs (17 mars à 12 H) – Information sur la prochaine exposition « MAINE SCIENCES », dont l'objet est de porter la culture scientifique en milieu rural, par le biais d'une péniche itinérante : 10 au 15 mars 2007, la commune devra autoriser l'amarrage et prévoir la fourniture d'électricité – Dossier Feu d'artifice (négociation en cours).

## ⇒ QUESTIONS DIVERSES

### ➤ Cimetière – règlement du jardin des urnes

La commission a travaillé sur le projet qui est remis à l'ensemble des Conseillers.

M. Cadot commente le document.

M. le Maire propose au Conseil de délibérer sur le principe de proposer aux familles l'achat de concessions avec ou sans caveau, la commune se proposant d'en construire un certain nombre 2 places. Ceci permettrait de lancer l'appel d'offres.

*Accord à l'unanimité.*

▪ M. le Maire donne lecture du document transmis par l'Association des Maires « 153 maires de Maine-et-Loire soutiennent l'appel du Maire d'HIROSHIMA : 0 arme nucléaire en 2020 » en proposant de planter un arbre en septembre 2007.

Il est décidé de différer ce point.

### ▪ Communauté de communes – retrait d'une voie à Chambellay

La commune de Chambellay souhaite sortir une voie de la voirie communautaire. Dans la mesure où cette intégration s'était réalisée avec le vote de l'ensemble des communes, sa sortie doit être faite dans les mêmes conditions.

Le Conseil est invité à délibérer sur ce point. Le projet de délibération est joint dans les dossiers.

*Approbation à l'unanimité.*

Monsieur le Maire et les Adjoints fixent les dates de réunions des prochaines commissions.

Clôture de la séance à 22 h 00.

